

## JUGEMENT APRES LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par chantalette71, le 30/05/2013 à 15:20

Mon ex employeur à fait appel à mon jugement rendu en ma faveur . J'ai été réglé entièrement par mon ex employeur et les AGS La décision devra être rendue en juin mais à ce jour la Société est en liquidation judiciaire . Que devient mon dossier ?

Par P.M., le 30/05/2013 à 16:24

Bonjour,

C'est le liquidateur judiciaire qui normalement représente l'entreprise maintenant et l'AGS pourrait également intervenir devant la Cour d'Appel...